



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139



stübben

Partenaire du GEPL

Le 7 juin 2024 - CE du Jonckeu - Jeunes Chevaux

Organisateur	CE du Jonckeu	Président de Jury	Lorenzo Saccon
Adresse	Laboru 3 4910 Theux	Chef de piste	Gaëlle Bostyn
Responsable	Martine Beuken et Philippe Michel	Vétérinaire	
Téléphone	0498/44.21.54		
Terrain	70 x 70 m		
Paddock	50 x 20 m		

Clôture des inscriptions **OFFLINE (Mail) Lundi 3/06/2024** **ONLINE (Equibel) Mardi 4/06/2024**

Concours Jeunes Chevaux - Vendredi 7/06/2024 - RF 30127

Ep 1	4 ans tardifs	85 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 2	4 ans et 5 ans tardifs	95 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	Challenge GEPL 4 ans*
Ep 3	4 ans, 5 ans et 6 ans tardifs	100-105 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	Challenge GEPL 4 ans + 5 ans*
Ep 4	5 ans, 6 ans et 7 ans tardifs	115 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	Challenge GEPL 5 ans + 6 ans*
Ep 5	6 ans et 7 ans tardifs	125 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	Challenge GEPL 6 ans*

*Voir le règlement des Jeunes chevaux pour les challenges

Avec le soutien de la



G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net

Tél 04/279 46 26 - Fax 04/277 03 04 - ING BE03 3400 4083 1984 - TVA BE 473 841 139

RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139



Partenaires du GEPL

Les 8 et 9 juin 2024 - CE du Jonckeu - RF 30127

Organisateur	CE du Jonckeu	Président de Jury	Lorenzo Saccon
Adresse	Laboru 3 4910 Theux	Chef de piste Vétérinaire	Bruno Ierace
Responsable	Martine Beuken et Philippe Michel		
Téléphone	0498/44.21.54		
Terrain	70 x 70 m		
Paddock	50 x 20 m		

Clôture des inscriptions **OFFLINE (Mail) Lundi 3/06/2024** **ONLINE (Equibel) Mardi 4/06/2024**

Samedi 8/06/2024 - INTER-EQUIPES

(Ep 6)	Inscription des Equipes		Epr. Par Equipe 265	
Ep 7	Manche 1 - 75-80 cm	02 - 03	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 8	Manche 1 - 95-100 cm	03 - 08	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 9	Manche 1 - 105-110 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 10	Manche 2 - 75-80 cm	02 - 03	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 11	Manche 2 - 95-100 cm	03 - 08	BA sans Chrono 238.1.1	
Ep 12	Manche 2 - 105-110 cm	03 - 16	BA sans Chrono 238.1.1	

En cas d'égalité, un barrage se fera sur la hauteur 110 cm

Dimanche 9/06/2024 - C3

Ep 6	80 cm	02 - 03	BA Tps Diff 274.2.5	Challenge C3 	Challenge P
Ep 7	90 cm	03 - 08	BA chrono 238.2.1		
Ep 8	100 cm	03 - 08	BAR C 239		
Ep 9	110 cm	03 - 16	BA 2 phases 274.1.5.3		
Ep 10	120 cm	03 - 16	Progressif + Joker 265.5		

* Challenge 80 cm C3 et P : uniquement pour les cavaliers licenciés J03 - voir règlements de challenges

GEPL – 60 ans JONCKEU – INTER-EQUIPES 2024

L'Inter-Equipes se déroule sur une piste extérieure et sur une journée qui ne peut comprendre d'épreuve d'encadrement au-delà de trente équipes inscrites ; il peut se dérouler dans le cadre d'un concours C3.

L'inter-équipes est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence 02, 03, 08 ou 16, estampillée du sceau d'un cercle affilié d'un groupement de la LEWB ou de la PsV, et à toute monture enregistrée ou immatriculée à la FRBSE.

Equipes :

- Chaque équipe a le droit de s'inscrire avec un minimum de 3 paires cavalier/monture ou avec un maximum de 4 paires différentes par équipe.
- Chaque équipe doit compter au minimum un cavalier dans chaque hauteur.
- Un cavalier ne peut monter qu'une monture par équipe.
- Un cavalier ne peut monter que 3 montures.
- Une monture ne peut être inscrite que dans une équipe.

Hauteurs :

- 75 - 80 cm : licences 02 à 03
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 100 cm ou plus durant la saison en cours).
- 95 - 100 cm : licences 03 à 08
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 120 cm ou plus durant la saison en cours)
- 105 - 110 cm : licences 03 à 16
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 130 cm ou plus durant la saison en cours)

Type d'épreuve : Fermée

- BA 2 manches sans chrono avec un TA, avec un parcours qui peut être différent pour la 2^{ème} manche. Même ordre de départ dans les 2 manches ainsi qu'en cas de barrage ; tous les cavaliers participent à la 2^{ème} manche (même en cas d'élimination ou d'abandon).
- Le cavalier éliminé ou qui abandonne dans une manche se verra attribuer un forfait de 100 points.
- Si une équipe comptant 4 cavaliers ne peut améliorer son classement dans la 1^{ère} ou 2^{ème} manche après le passage de son 3^{ème} concurrent, le 4^{ème} concurrent n'est pas obligé de prendre le départ.

Classement :

Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe seront pris en compte dans chaque manche et additionnés.

En cas d'égalité de pénalités pour l'une des places du podium, il y aura barrage au chronomètre.

Au barrage, chaque équipe qualifiée sera représentée par son cavalier inscrit en 110 cm.

Les équipes à égalité de pénalités totales pour les autres places sont classées ex-aequo.

Inscription : 120€ / équipe

Prix :

Podium = Lots des différents sponsors du Week-end (déterminés ultérieurement)

Le GEPL offre des cadeaux aux équipes classées (1 équipe classée pour 4 équipes inscrites).

Obligations de l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser le Critérium Inter-Equipes devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium.
- Prévoir le protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir 4 coupes pour la première équipe classée.
- Prévoir 12 médailles (3x4) pour les 3 premières équipes.
- Soigner la décoration florale en piste.